

Que sait-on de l'auteur de l'attentat de Nice ?

samedi 16 juillet 2016, par [SEELow Soren](#) (Date de rédaction antérieure : 15 juillet 2016).

Le conducteur du camion, auteur de l'attentat de Nice jeudi 14 juillet dans la soirée, a été formellement identifié. Il s'agit de Mohamed Lahouaiej Bouhlel, ressortissant tunisien de 31 ans établi à Nice. Marié et père de famille, il était domicilié dans les quartiers Nord de Nice. Une perquisition a eu lieu vendredi matin à son domicile supposé.

Mohamed Lahouaiej Bouhlel était « inconnu des services de renseignement », a indiqué le procureur de Paris, François Molins. Conducteur de poids lourd, il avait été condamné en mars à du sursis après une altercation avec un automobiliste, et était sous contrôle judiciaire. « L'auteur des faits a été visé par plusieurs procédures », a indiqué, vendredi après-midi, le ministre de la justice, Jean-Jacques Urvoas, avant de préciser qu'« il n'a cependant été condamné qu'une seule fois, le 24 mars 2016, par le tribunal correctionnel de Nice à six mois d'emprisonnement avec sursis pour des faits de violence lors d'une altercation à la suite d'un accident de la circulation, commis avec une arme par destination, en l'occurrence une palette ».

« Le 27 janvier, il avait été déféré et le juge des libertés et de la détention avait fait droit aux réquisitions du ministère public et prononcé un contrôle judiciaire », a ajouté M. Urvoas, précisant que ce contrôle judiciaire « a été respecté par le mis en cause et a pris fin le jour du jugement. Il n'a pas été frappé d'appel et est donc définitif ».

Mohamed Lahouaiej Bouhlel « n'a jamais été incarcéré et ne faisait plus l'objet d'aucun suivi de la part de l'autorité judiciaire au moment de l'attentat », a également souligné le ministre de la justice.

Interrogations

Jeudi soir, il était armé d'un pistolet 7.65 mm dont il a fait usage contre les policiers qui tentaient de l'intercepter. Dans le camion dont il s'est servi pour foncer sur la foule, faisant 84 morts, ont également été retrouvés un pistolet en plastique et deux armes longues en plastique, ainsi qu'une grenade dite « inactive ».

A la mi-journée, vendredi, les enquêteurs continuaient toutefois de s'interroger sur les motivations de cette attaque au camion : est-elle l'œuvre d'un déséquilibré ou d'un djihadiste convaincu ?

Si le mode opératoire correspond en tout point aux préconisations de l'organisation Etat islamique (EI), qui a notamment invité ses sympathisants à écraser les « croisés » avec « une voiture » [\[1\]](#), une source policière invite à la prudence.

Cet enquêteur rappelle le précédent de Dijon. En décembre 2014, un automobiliste avait renversé treize personnes en criant « Allah Akbar ». L'intéressé avait fait 157 passages en hôpital psychiatrique, et le parquet, qui avait initialement ouvert une procédure pour terrorisme, avait finalement estimé qu'il ne s'agissait pas d'une attaque terroriste.

Aucune revendication

Le parquet de Paris a là encore ouvert, vendredi, une enquête pour assassinat en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste. A la mi-journée, aucune organisation terroriste n'avait revendiqué le carnage. Aucune documentation djihadiste n'a été retrouvée dans le véhicule, et son

conducteur n'était pas davantage identifié par les services spécialisés pour être en lien avec la mouvance radicale.

L'analyse du téléphone de Mohamed Lahouaiej Bouhlel et les perquisitions détermineront si cette attaque était coordonnée, s'il s'agissait d'un acte terroriste isolé ou d'un coup de folie imprégné par la propagande djihadiste.

Soren Seelow

Journaliste

P.-S.

* LE MONDE | 15.07.2016 à 15h52 • Mis à jour le 15.07.2016 à 17h28 :

http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/15/ce-que-l-on-sait-de-l-auteur-de-l-attentat-de-nice_4970278_3224.html

Notes

[1] http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/07/15/ecraser-le-avec-sa-voiture-la-consigne-de-l-et-at-islamique_4969939_3224.html